



**AMICALE DES INGENIEURS**  
ISSUS DE LA  
**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX**  
**HABITANT LA FRANCE (AMIGX-FRANCE)**

**AMIGX - FRANCE**  
**Association déclarée le 5 octobre 1994**  
**(JO du 26 octobre 1994)**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMIGX-France**

**le 21 JANVIER 2016 : PROJET**

Présents : Pierre Louis (1963), André Théwis (1971), Dominique Durbecq (1973), Marguerite Robert (1973), Jérôme Costil (1985), Eric Pilatte (1988), Olivier van Ingelgem (2004), Jérôme Josseaux (2002), Cécile Nys (2014).

Adhérents excusés : Charles Heureux (1954), Francis Tasse(1964), Jean Belloy (1965), Alain Mercier (1972), Marie-Pierre Delécluse (1973), Jacques Proy (1973), Xavier Bouvart (1974), Stéphane Doumenc (1974), Catherine Gaiffe (1978), Anne Martin (1988), Sophie Pieron (1988), Axel Depauw (1990), Candice Leloup (1996), Fabrice et ValérieClosset (1997), Emmanuel Patigny (2000).

Anciens excusés : Benjamin Cerisier (2010), Thibault Sterckeman (1986),Baur Frédéric (1983), Dominique Louppe(1974), EricCaufriez (1987), Cyril Georges-Picot (1980), Luc Granjean (1984), Georges Hasson (1990), Renaud Limbosch (1987), Dominique Louppe ( 1973), Stéphane Loyer ( ), Jacques Normand (1966), Xavier Tassus (2004), Marten Van Maanen (1969), Jean-FrancoisMeyan (1994), Mickael Latz (1975), Jean-Baptiste Scalbert (2006), Jean-Paul et MarianeDemeuse.

---

Le 21 janvier 2016, l'Assemblée Générale de l'Amicale des Ingénieurs issus de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux habitant la France (AMIGx-France) s'est tenue dans les locaux du Centre Wallonie-Bruxelles (46 rue Quincampoix 75004 Paris) sous la présidence d'Olivier van Ingelgem, président de l'Amigx France. Les adhérents ont été convoqués par e-mail.

Le Président ouvre la séance à 18h30 et remercie les présents :

**I Accueil par le Président**

Olivier van Ingelgem ouvre la séance et demande à chacun de se présenter rapidement. La secrétaire, Marguerite Faure, énumère la liste des présents, des excusés et des pouvoirs reçus (cf. annexe 1). Le quorum des 2/3 est atteint et permet la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

**II Validation du compte-rendu de la dernière Assemblée générale du 14/01/2015**



**AMICALE DES INGENIEURS**  
**ISSUS DE LA**  
**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX**  
**HABITANT LA FRANCE (AMIGX-FRANCE)**

Ce rapport a été adressé à toutes les 182 adresses mails dont nous disposons dans notre fichier en CCC, le 09 février 2015. Il n'a fait l'objet d'aucun commentaire.  
Ce projet de compte-rendu est validé à l'unanimité.

### **III Rapport moral**

L'AMIGx France fonctionne uniquement grâce aux membres actifs et aux bonnes volontés. Force est de constater qu'elles sont faibles. Il nous faut bien réfléchir aux choix stratégiques pour éviter de disperser les forces.

### **IV Débat sur le rapport moral**

Les interventions, celle du docteur Jean-Thomas Cornelis, chargé de cours à Gembloux Agro-Bio Tech-ULg et celle de notre confrère Jérôme Costil, qui avaient été programmées n'ont pas été présentées, au vu du nombre très faible de présents ce soir.

La question de ce nombre restreint reste posée au vu des 25 membres présents au forum-conférence du 14/01/2015. Pourtant, nous n'avons jamais eu autant d'adhérents payants qu'en 2015.

Nous convenons qu'il ne faut réfléchir et ne pas baisser les bras. L'éloignement de Paris sur l'ensemble de la France et sans doute la date et l'heure (un soir de semaine en Janvier) sont les raisons majeures qui empêchent les confrères et consœurs de venir à cette manifestation.

Le débat s'engage sur les raisons qui pourraient amener plus d'anciens à avoir envie et apprécier des retrouvailles.

La question majeure est « *que leur offrir ?* » « *quel objectif ?* »

En 2012, il avait été évoqué la création de délégués régionaux qui assurerait le contact entre les anciens. Cette idée n'a pas trouvé sa réalisation.

Il faut admettre que la tendance générale est à la diminution du nombre d'adhérents ; l'AIGx perd environ 30 adhérents/an.

Le réseautage doit conduire entre autres

à la convivialité,

à aider les confrères lors de leur installation en France. Il est convenu de créer une fiche (Cécile et Marguerite).

André Thewis, président de l'AIGX, propose de faire parvenir l' « info lettre de l'Aigx » et le lien de la news-letter de GxABT à tous les anciens pendant un an. Tous les anciens qui habitent la France devront être prévenus auparavant de cette action qui durera un an.

Sur le site de l'AIGx, il y a des annonces d'offres d'emploi. L'AIGx offre la possibilité aux ingénieurs en recherche d'emploi ou en ré-orientation de carrière de profiter d'un coach personnalisé pour un prix très modique.

La liste des services offerts par l'AIGx sera complétée.



**AMICALE DES INGENIEURS**  
**ISSUS DE LA**  
**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX**  
**HABITANT LA FRANCE (AMIGX-FRANCE)**

André Thewis nous rappelle que l'AIGx possède des maisons à PEYRESQ (Alpes de Haute Provence). Ils ont fêté les 50 ans en 2015. Cette maison est accessible à tous les membres cotisant à l'AIGx pour un prix modique. Les travaux sont presque terminés : seul le four doit encore faire l'objet d'une restauration.

La cotisation couplée AIGx/ AMIGx est à l'étude. Actuellement elle est de 70€ pour l'AIGx et 10€ pour l'AMIGx. La réponse sera probablement donnée à l'AGO de l'AIGx du 27/02/2016. Il a été convenu que rien ne changerait en 2016. On avisera pour 2017. Actuellement, il y a 4 membres AIGx et AMIGx.

Les relations avec AgroParisTech font également l'objet d'échanges. Un accord aurait été signé en 1994 entre les deux écoles d'agronomie. Olivier van Ingelgem rappelle qu'il faut viser un accord large entre les anciens des deux structures pour répondre aux besoins de mobilités des européens : un ancien de Gembloux cotisant à l'Aigx devrait avoir accès aux services des anciens d'AgroParisTech et inversement.

La défiscalisation des cotisations est aussi abordée. Cela de prime abord semble ne pas être possible car l'AMIGx n'est pas une association d'utilité publique. Anne Martin a demandé le document Cerfa correspondant ; elle nous le transmettra.

Le portefeuille des compétences pour les étudiants de licence 1 de Gembloux pourrait éventuellement intégrer la préparation d'un événementiel type AG des anciens. La piste est intéressante et donnerait un soutien à l'Amigx France. Cela nécessite l'aval du doyen.

*Marguerite Faure enverra le fichier des anciens qui habitent en France à André Thewis afin qu'il puisse le comparer à celui dont dispose l'AIGx.*

## **V Rapport d'activités pour la période 2015**

Olivier van Ingelgem après avoir remercié l'assemblée de la qualité des échanges démarre la lecture du rapport d'activités.

L'AMIGx France a donc organisé son assemblée générale le 14 janvier 2015. Elle a été consacrée à l'élection d'un nouveau bureau, à la validation des comptes de l'amicale, à un moment d'échanges entre confrères habitant la France, en présence du président et du secrétaire général de l'AIGx. L'assemblée fut suivie du premier forum-conférence avec deux conférences : une du Professeur Philippe JACQUES ("Les Micro'usines, outils de production du futur") et l'autre de notre confrère Eric PILATTE ("Progrès Oenologiques et évolution du marché du vin"), suivi d'une soirée d'échanges avec les anciens d'HEC Liège autour d'interventions et d'un cocktail. Pour une première, ce fut une belle réussite. Les confrères étaient nombreux, le soutien de l'AIGx fut total.

Une réunion de convivialité a été organisée en février 2015 pendant le Salon International de l'agriculture, à Paris, par Jérôme Josseaux, Marguerite Faure et Jérôme Costil. Elle a réuni peu de confrères dans le cadre sympathique de l'Odyssée du végétal. Ce fut l'occasion de se revoir mais on a compris que le SIA n'était pas le lieu le plus adapté.



**AMICALE DES INGENIEURS**  
ISSUS DE LA  
**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX**  
**HABITANT LA FRANCE (AMIGX-FRANCE)**

Le bureau de l'AMIGx s'est réuni ensuite en mars et en juillet 2015 pour faire le point sur les orientations décidées lors de l'AG 2015 en particulier sur trois dossiers :

- Convention avec l'AIGX
- Organisation du 2<sup>e</sup> forum conférence
- Réforme des statuts.

Concernant la convention avec l'AIGx, le Bureau de l'AMIGx a souhaité formaliser les bonnes relations actuelles. La convention portait sur 4 points :

- Cotisations AIGx des confrères en France
- Duplication de la leçon inaugurale
- Archivage des documents de l'AMIGx France au sein de l'AIGx
- Outils de communication : page web et logo

L'AIGx a répondu :

*« Formaliser les relations entre l'AIGx et l'AMIGx France ne correspond pas à l'esprit de l'AIGx basé sur la confiance réciproque ; pour preuve il n'existe aucune convention entre l'AIGx et ses régionales.*

- *(...) L'AIGx reste toutefois disposée à aider l'AMIGx France dans l'organisation d'un événement de ce type.*
- *En ce qui concerne un emplacement réservé à l'AMIGx France sur le site de l'AIGx, il n'y a pas de problème au même titre qu'un emplacement est prévu pour les Régionales.*
- *Le stockage des archives de l'AMIGx France (1 caisse) au siège de l'AIGx ne pose pas de problème non plus.*
- *Le point du paiement de la cotisation sera examiné également dans le cadre du groupe de travail qui doit se constituer (point 7) »*

Le 2<sup>e</sup> dossier le plus prenant est l'organisation du 2<sup>e</sup> forum conférence. Nous nous sommes, entre autres rendus à Gembloux, à la leçon inaugurale (Jérôme Josseaux, Marguerite Faure et moi-même) pour revoir Andre Thewis et assister aux conférences, qui furent très enrichissantes. Marguerite Faure s'est investie fortement pour relancer les adhérents et confrères. Je remercie une nouvelle fois Marguerite du temps passé à cette mission.

Enfin j'ai proposé au bureau des modifications de statut dont on parlera dans quelques instants.



**AMICALE DES INGENIEURS**  
ISSUS DE LA  
**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX**  
**HABITANT LA FRANCE (AMIGX-FRANCE)**

**IV Rapport financier présenté par EricPilatte - trésorier**

**Exercice comptable 2014**

<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Assurance RC	168,83	adhésions AMIGx	95
total charges	168,83	total produits	95
Perte d'exploitation	-73,83		

**Exercice comptable 2015**

<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Assurance RC	171,36	adhésions AMIGx*	265
Frais réunion bureau 20/03/2015	27,50		
Frais envoi relevés	1,90		
total charges	200,76	total produits	265
		Bénéfice d'exploitation	64,24

Solde créditeur au 31/12/2015 : 1232,70 €

☐ **L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport financier pour les exercices clos le 31 décembre 2015, approuve ledit rapport et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par le trésorier qui font apparaître un bénéfice d'exploitation de 64,24 pour 2015. L'Assemblée Générale décide d'imputer les bénéfices sur les réserves existantes.**

**Le montant des réserves s'établit désormais à 1 232,70 euros (au 31/12/2015)**

☐ **L'Assemblée générale décide fixer le montant des cotisations dues au titre de l'exercice 2015 à**  
**- 10 € par membres**

**- 15 € par couple.**

- **Les résolutions sont approuvées à l'unanimité.**

**V Présentation des nouveaux statuts, débat et vote :**

Le président Olivier van Ingelgem présente les modifications apportées aux statuts, article par article : cf. annexe 2.

**L'assemblée, après avoir entendu et débattu des modifications statutaires, adoptent les modifications aux 2/3 des voix représentées.**

**La réécriture complète de l'article 2 et la création d'un article 23 bis concernant une seconde réunion de l'AG en cas d'absence de quorum feront l'objet d'un expertise auprès d'un avocat.**



**AMICALE DES INGENIEURS**  
**ISSUS DE LA**  
**FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBOUX**  
**HABITANT LA FRANCE (AMIGX-FRANCE)**

\*\*\*

A 18h00, l'ordre du jour étant épuisé, le Président Olivier van Ingelgem lève la séance.

**Marguerite FAURE**  
**Secrétaire de séance**

**Olivier van INGELGEM**  
**Président de séance**

Projet de compte-rendu finalisé après relectures par les membres du nouveau bureau de l'AMIGx France le 04 février 2015

**Remarque :** *La rencontre s'est poursuivie dans un restaurant de la place voisine jusqu'à 23h. Nous nous sommes séparés avec un courage renouvelé par André Théwis et décidés à ne pas laisser tomber les bras.*